Si SNE n'en parlions ?
Bulletin édité parle SNE-FSU/ADEME

MAI 2009

N° 8

GWADLOUP, RÉUNION, GUYANE, MATINIK

DOUBOUT !

Les représentants du personnel rassemblés à Lyon : une grande première

Les représentants du personnel, de toutes origines et appartenances, se sont réunis nombreux à Lyon les 12 et 13 mars à leur initiative et avec le soutien de la direction pour mieux se connaître, réfléchir à leur fonctionnement et définir des actions communes à mener … C'était une grande première.

La CFDT a déjà diffusé une synthèse de ces rencontres. Un compte-rendu plus complet des travaux sera disponible bientôt. Pointons simplement ici quelques aspects particuliers de la démarche initiée et qui se poursuit …

L'idée d'une rencontre entre les représentants du personnel a été vue comme une opportunité pour les nouveaux élus de mieux s'impliquer, pour tous de mieux se connaître, de mieux s'organiser sur fond de quelques difficultés ressenties dans les relations entre instances de représentation du personnel (CE et certaines commissions), d'actions transversales (stress / la santé au travail, l'installation du siège social par exemple) traitées de façon insuffisamment collective et de relations entre instances encore faibles et peu organisées.

Il nous faut plus interagir

Il nous faut plus interagir et, pour cela, nous connaître mutuellement au niveau personnel et collectif. La prise de connaissance des différentes instances dans lesquelles nous sommes engagés (composition, rôle, position les unes par rapport aux autres) est, à ce titre, un passage obligé. Ce fut l'objet de la première demi-journée. Il nous faut poser les bases des fonctionnements futurs pour une meilleure cohérence de l'action globale du personnel au travers de ses représentants. L'idée est de :

1. se regarder fonctionner collectivement pour devenir plus efficaces et plus pertinents. Ce fut fait dans 2 ateliers ;

2. se poser ensemble la question du contenu de nos actions communes, c'est-à-dire regarder les thèmes sur lesquels un travail en commun est possible, utile … proposer des fonctionnements, des stratégies pour faire valoir, auprès de la direction, les positions communes qu'on est susceptible d'adopter sur ces thèmes. Le thème du stress fut abordé dans un atelier.

C'est de la bonne gouvernance appliquée à la représentation du personnel. Si les approches syndicales n'apparaissent pas au premier plan, elles sont évidemment présentes dans les différentes sensibilités qui s'expriment. Mais ici, c'est d'abord entre les instances de représentation du personnel que le dialogue est instauré.

Pour les adémiens, l'action de leurs représentants a une forte connotation syndicale, voir partisane. Les échos qu'ils perçoivent sont teintés des différences d'approches et de positionnement, parfois interprétées comme des « guéguerres » stériles.

La diversité syndicale est une chance. Lorsqu'elle augmente, la probabilité que chaque agent trouve un syndicat qui lui convienne, augmente aussi. Elle devient une richesse, une force lorsqu'on arrive à bâtir sur elle des démarches collectives. À défaut, elle risque de n'être vue que comme une cause de division syndicale et d'inefficacité globale vis-à-vis de la direction.

Faire de la diversité des perceptions et des approches un atout et non un obstacle

La démarche engagée vise à construire à partir de la diversité syndicale des actions collectives pertinentes et efficaces. Cela revient à couper l'herbe sous le pied à ceux qui renvoient systématiquement les syndicats dos à dos.

La diversité d'approches provoque des tensions, nécessite des discussions, des ajustements, des compromis. Et la réussite d'une action collective est peu probable sans une volonté farouche de faire ensemble, de construire collectivement, de faire de la diversité des perceptions et des approches un atout et non un obstacle à l'action des représentants du personnel

Brèves ADEME

Une rencontre d'une délégation du SNE avec le nouveau Président de l'ADEME (Philippe VAN De MAELE) a eu lieu le 6 avril. Voici les principaux sujets que nous avons abordés :

- Les négociations
- La souffrance au travail
- Les recrutements insuffisants
- La stratégie régionale de l'ADEME
- Les DOM-TOM
- L'action au quotidien à l'ADEME pour l'environnement
- La gouvernance

Voir en annexe le détail de nos positions et propositions sur ces points et les réactions de PVDM.

Saluons une des premières décisions du Président, suite à une démarche intersyndicale : celle de ne pas licencier une salariée.

Nos collègues de Guyane, Martinique, Réunion et Guadeloupe nous parlent des mouvements sociaux dans leurs territoires

Guyane

Le 20 février

La situation est plutôt détendue en Guyane. Le 18 février, 400 à 500 personnes ont défilé timidement contre la vie chère jusqu'à la Préfecture : sans doute, un premier pas vers la mobilisation selon les organisateurs, d'autant qu'ils n'ont pas obtenu satisfaction. Le « lyannaj » n'est pas vraiment « tissé » localement mais les revendications se précisent et les mouvements s'organisent, d'autant que l'opinion locale est très favorable au combat que mène les antillais....

Au niveau des Politiques

Lors de leur rencontre avec Sarkozy, les élus Guyanais (porte parole Christiane Taubira) ont fait valoir des revendications communes à l'outremer :

- Une baisse et un contrôle du prix du carburant et du gaz ;
- Des actions de l'État pour la baisse des prix sur les produits de consommation courante ;
- Une forte participation de l'État pour garantir une augmentation des bas salaires.

Par ailleurs, les réalités guyanaises ont été rappelés et des réponses ont été exigées du gouvernement sur :

- La rétrocession du foncier aux collectivités guyanaises ;
- L'application de la réglementation relative au sous-sol marin ;
- La recherche de nouvelles recettes financières pour les collectivités notamment à partir de nos ressources naturelles ;
- La continuité territoriale.

Au niveau des acteurs socio-économiques

Association des consommateurs en colère, Comité Guyane dibout contre la vie chère, Femme dibout, Famille de France, les pêcheurs, les transporteurs fret et passagers, les agriculteurs (syndicat du grage). Une plate-forme d'une trentaine de revendications a été proposée autour de 4 grands axes : Pouvoir d'achat ; Foncier ; Santé ; Éducation.

D'un point de vue plus global, une différence majeure avec le contexte antillais doit être évoquée. Les revendications contre un « maître historique» n'existent pas ici. Les richesses ne sont sans doute pas mieux réparties qu'en Martinique ou en Guadeloupe, les systèmes monopolistiques existent indubitablement mais pour être clair, il n'est pas « monochromatique ». Certes, des gros « békés » type GBH sont présents sur certains secteurs (automobile) mais les autres communautés : chinoises, créoles, métro possèdent également pouvoir économique et foncier. Cette réalité historique (et cette mémoire collective) différente permettra sans doute d'éviter que les revendications communautaires prennent le pas sur les revendications sociales. On peut donc espérer, que ce mouvement légitime continuera localement de se concentrer vers son véritable adversaire, la « pwofisation », loin de tout manichéisme en « noir et blanc » , et qu'il trouve un soutien voire un écho (je préfère ces termes à celui de "contamination") en Hexagone ...

Sébastien Catalano

Martinique

Le 20 février

La situation en Martinique semble plus calme qu'en Guadeloupe.

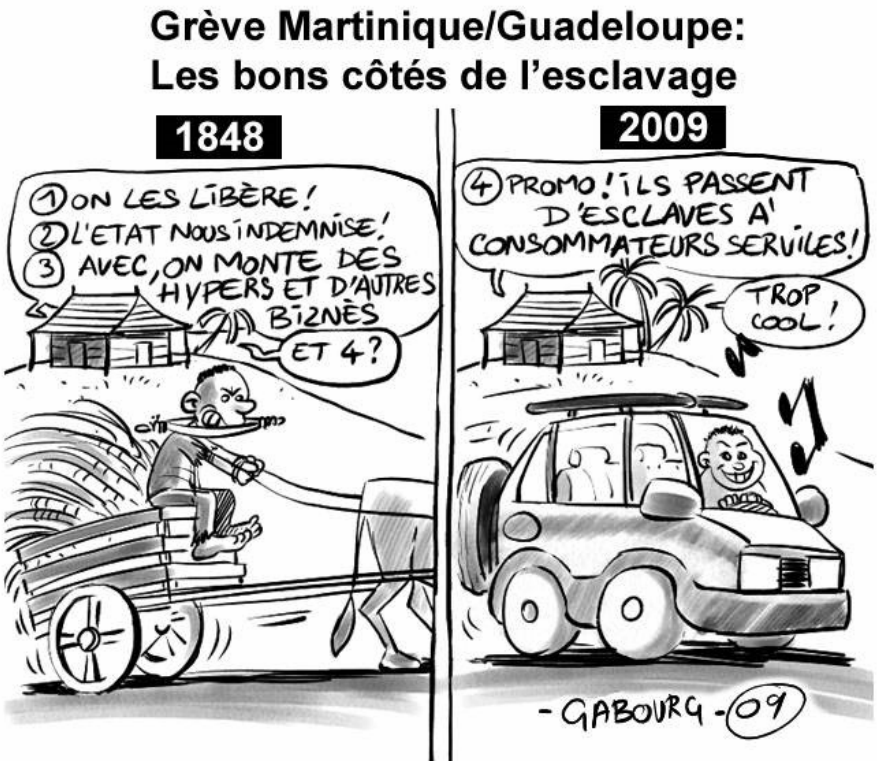

Cependant, sur le fond, les revendications sont les mêmes, et sont justifiées selon l'avis général. Le collectif tient fermement à ses revendications, et est soutenu par la population. Il ira jusqu'au bout, et l'a annoncé clairement dès le début. C'est ce qui fait sa grande force

Une revendication phare est la baisse des prix sur 100 familles de produits. Mais cela va-t-il donner réellement plus de pouvoir d'achat sur le long terme ? Le gros du travail sera après : beaucoup de vigilance des consommateurs et un suivi serré des prix en magasin, en continu et pour une durée indéterminée, car il est probable que les distributeurs attendent que l'attention se relâche pour récupérer la marge qu'ils ont perdue sur ces produits.

Bref le partage des richesses, ici comme ailleurs, n'est pas pour demain.

Quand on débarque en Martinique, ce qui frappe, c'est cette frénésie de la consommation : les grandes surfaces sont des temples où les fidèles font la queue à toute heure pour acheter des produits chers, de mauvaise qualité (budget restreint) et donc à durée de vie très limitée. Les esprits matraqués par les prospectus, panneaux publicitaires, spots télé et radio sont anesthésiés et engourdis, empêchant toute réflexion avant de consommer. Mais cette question n'est malheureusement pas à l'ordre du jour des revendications, dont l'objectif est plutôt de faire le pompier (c'est effectivement nécessaire) que de guérir le

mal à la racine. Cependant un effet secondaire de la grève, qui nous empêche de consommer à tout va et pose le problème de la consommation sur la place publique, est cette prise de conscience.
En effet, en ce moment les gens apprennent à consommer modérément, à prendre de bonne habitudes (moins de déchets, moins de gaspillage, compostage), à adopter une conduite économe en voiture.... A nous (politiques locaux, ADEME...) de surfer sur cette vague pour valoriser cette expérience : ce sera bon pour l'environnement, et bon pour le porte monnaie. Communiquons, lançons le débat dans les médias…

Autre point positif : les individus passent de la passivité à l'action. Chacun réfléchit, donnant lieu à des échanges, des débats, même dans les médias d'habitude si consensuels et prédisposés à la facilité.

Pendant quelque temps cette grève va modifier en profondeur la société antillaise. Mais que sera l'avenir ?

Au niveau de l'ADEME, nous télé-travaillons depuis une semaine, ce qui est en soi une expérience très intéressante. C'est peut-être l'occasion de porter cette question du télétravail à la réflexion commune pour une ADEME plus exemplaire (cf le nouveau COB). Un jour de télétravail par semaine par exemple, pour les volontaires uniquement bien sur, permettrait d'éviter 20% des déplacement domicile-travail.

Le 6 avril

Avec du recul, cette période particulière fut une expérience extraordinaire et instructrice pour tout un chacun.

Résumons la situation : toutes les grandes surfaces fermées, tous les magasins non alimentaires fermés, ne restaient que les épiceries de quartier dont les étalages ressemblaient parfois à ceux des épiceries de Cuba (étagères vides, quelques boites de conserve). Et une journée complète de queue à la station pour ceux qui voulaient de l'essence. L'ADEME a été fermée 2 semaines, car les grévistes passaient dans les bureaux en demandant de quitter son travail, en solidarité avec le mouvement.

Comment avons-nous vécu cela ? Du stress au début, car cela ressemble à un état de guerre (d'un point de vue psychologique). Certaines règles fondamentales de la république ne s'appliquent plus (liberté de circuler, liberté de travailler...). Quelques violences, matérielles (Pillages) et localisées (Fort de France). Nous avons même eu droit à un "appel à ne pas sortir après 19h" du préfet (pour ne pas dire "couvre-feu"). Des questions se posent : combien de temps cela va durer ? Comment cela va se terminer ? Quel est l'avenir à long terme de la Martinique ?

Et puis nous voyons que le mouvement est organisé, responsable, et très populaire... Que la plateforme syndicale, unie et solidaire, n'a pas la volonté de faire la révolution, mais tout simplement d'obtenir satisfaction sur tous les points de la revendication. Et qu'en face, le patronat ne cède pas, ou au compte-goutte. Et que l'état patauge, à force d'inconsistance et allers-retours transatlantiques coûteux et polluants par un ministre sans pouvoir. Et que les politiques locaux, au début aux abonnés absents, essaient de s'accrocher au mouvement et de rattraper leur retard (on se dit que tout ceci aurait pu être évité s'ils avaient joué leur rôle).

Et nous, les consommateurs-travailleurs, que retirons nous de cette expérience, en dehors des acquis obtenu par le collectif ?

Plus que l'on imaginait sans doute, car nous avons appris :
- à consommer raisonnablement (pas de superflu, produits locaux...).
- à cultiver son jardin (comme disait voltaire) pour produire légumes, oeufs et viande.
- à ne nous déplacer que si nécessaire, et en mode doux si possible (il manquait tout de même à l'expérience les transports en commun, qui ne fonctionnaient pas)
- à mesurer l'avantage d'un véhicule économe
- à avoir une conduite économe et sans agressivité

- à communiquer et s'entraider avec ses voisins et ses proches
- à découvrir son quartier !
- à prendre conscience du système actuel, et à débattre sur le changement (les médias sont d'un coup devenus beaucoup plus intelligents...)

et le tout dans une bonne ambiance !

Nous avons surtout réappris la recette d'une lutte efficace : l'unité des syndicats, une liste de revendication claire et précise élaborée avant la grève donc un soutien massif de la population qui a donné cette force au mouvement. Qu'attendons nous pour le reproduire à l'échelle nationale ?

Paul Courtiade

Réunion

Le 31 mars 2009

- le COSPAR a été créé (regroupement d'associations, partis politiques, de syndicats, ...) pour une position commune de rassemblement sur plus de 60 revendications portant sur le logement, les bas salaires, les prix de la grande distribution, la continuité territoriale, ...

- l'Etat et le privé proposent 150 € en plus pour les bas salaires

- à ce jour, aucun accord n'a été signé : refus du COSPAR qui n'est pas satisfait des engagements car il manque 50 €

- ces 50 € ne viendront pas des collectivités comme aux Antilles, qui refusent de se substituer au privé. Cela serait une perte de richesse pour elles, qu'elles ne pourraient redistribuer à la population. De plus, leur principal fonds leur venant de la population, elles considèrent que la population n'y gagnerait rien.

Anne Fontaine

Guadeloupe

Le 15 Mai 2009

Avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons rapidement les dates clés de la grève générale et totale en Guadeloupe :

1. *Le 16 décembre 2008 : Manifestation dans les rues de Pointe à Pitre contre la vie chère à l'appel de 31 organisations syndicales, politiques et associatives. 7000 personnes défilent dans les rues de Pointe à Pitre. Le sous Préfet reçoit une délégation de 15 personnes et affirme qu'il n'a rien à dire sur les revendications qui lui sont présentées. Meeting devant la mairie de Pointe à Pitre, au cours duquel une analyse de la situation est présentée à la foule.*
2. *Entre le 17 décembre 2008 et le 20 janvier 2009 : nombreuses réunions de préparation de la plate-forme de revendications de LIYANNAJ KONT PWOFITASYON (LKP).*
3. *Le 19 janvier : Grève illimitée des gérants de station service.*
4. *Le 20 janvier 2009 : Grève générale lancée à l'appel de toutes les organisations syndicales, membres du LKP – Nombreux piquets de grève dans les entreprises - Grande Manifestation dans les rues de Pointe à Pitre – 15 000 manifestants.*
5. *Le 21 janvier 2009 : Déboulé vers le Centre commercial MILENIS et l'Aéroport Pôle Caraïbe. Grande tension à l'aéroport où un millier de manifestants font face à 400 gendarmes pendant près de deux heures. Tous les services d'enregistrement de bagages sont occupés par les manifestants. Nombreux vols retardés.*
   Le LKP demande l'ouverture de négociations globales avec l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional et le patronat sur la base de sa plateforme de revendications.
6. *Le 22 janvier 2009 : Invitation du Préfet à une table ronde. Refus du LKP qui réaffirme sa ferme volonté et sa disponibilité immédiate, pour l'ouverture de négociations globales.*
7. *Le Samedi 24 janvier : Invitation à des négociations avec toutes les parties à 16h30 au World Trade Center. Après des négociations ardues avec les forces de l'ordre pour se rendre devant le World Trade Center avec la foule, les échanges commencent effectivement à 18h00 en présence de toutes les parties, (Etat,*

Collectivités, Patronat et LKP). Discussion ouverte sur l'accord de méthode. Présence exceptionnelle de Canal 10 qui retransmet en léger différé.

8. *26 -27 janvier : Reprise des négociations sur l'accord de méthode – Signature de l'accord de méthode proposé par le LKP. Les échanges sont retransmis en direct par RFO, Canal 10 et les radios. Discussion sur les points de la Plate-forme concernant le niveau et les conditions de vie. Les échanges sont retransmis en direct par RFO, Canal 10 et les radios.*

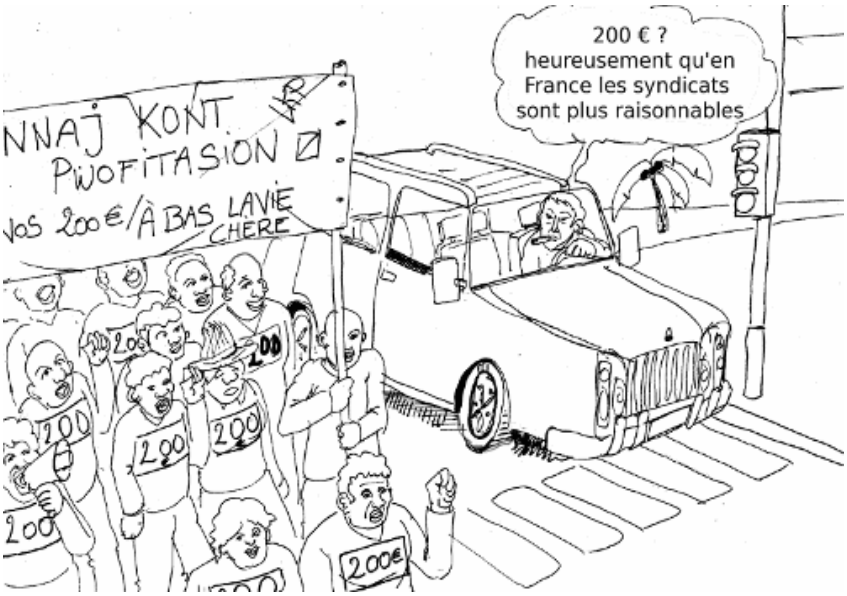

9. *Le Mercredi 28 janvier : Rupture des négociations par le Préfet après lecture d'un message du Secrétaire d'Etat Yves JEGO. Les échanges sont retransmis en direct par RFO, Canal 10 et les radios.*
10. *Le dimanche 1er février : Arrivée d'Yves JEGO en Guadeloupe.*
11. *Le dimanche 08 février 2009 : à 8h00 du matin, après 20 heures de négociations, un accord est trouvé sur les modalités de mise en œuvre de l'augmentation des salaires de 200 €. La partie patronale refuse de signer si cet accord n'est pas assorti d'un engagement formel de l'Etat confirmant sa contribution au financement de l'augmentation de salaire réclamée (cf déclaration d'Yves Jego du 28 janvier 2009). Un rendez-vous est pris à 16h00 afin de procéder à la signature de cet accord après réception de l'engagement de l'Etat.*
12. *Départ précipité d'Yves JEGO vers la France alors même que le LKP se rend à la réunion de 16h00 comme prévu à Basse Terre.*
13. *Le 10 février : Conseil interministériel à Paris sur la situation en Guadeloupe. François FILLON s'adresse à la nation en déclarant que l'Etat ne peut intervenir dans les relations sociales ni participer à l'augmentation des salaires. François FILLON invalide les engagements de l'Etat, présentés le 28 janvier par Yves JEGO.*
    Retour d'Yves JEGO en Guadeloupe accompagné de deux médiateurs MM Bessières et Lopez.
14. *Du 16 au 21 février : Durcissement de la mobilisation, barrages.*
15. *Mardi 17 février : Décès par balle de Jacques BINO (employé des impôts, syndicaliste à la CGTG, ,...)*
16. *Jeudi 19 février : Rencontre entre les élus parlementaires d'Outre - Mer et le président de la République, Nicolas Sarkozy. Intervention télévisée du président.*

17. *Vendredi 20 février : Reprise des négociations entre les représentants syndicaux, les "socioprofessionnels" et les médiateurs...*
18. *21-22 février : Suspension des négociations, en vue d'une reprise le lundi 23. Le matin : Présentation au public, du corps de Jacques BINO pour un dernier hommage. Enterrement de Jacques BINO.*
19. *23-24-25 février : Alternance de reprise et de suspension des négociations.*
20. *Jeudi 26 février : Signature d'un accord interprofessionnel sur l'augmentation des bas salaires annonçant la fin de la grève générale et totale et la reprise timide des activités économiques en Guadeloupe. Cette reprise sera perturbée par la poursuite de la grève des salariés dans les entreprises pour la mise en oeuvre de l'accord et le respect de la représentativité des salariés au sein des entreprises.*

Cette mobilisation a été l'occasion de rappeler aux Guadeloupéens leur histoire et en particulier celle liée aux principaux combats ouvriers réalisés par le passé et qui malheureusement se terminaient par le décès de civils ou de travailleurs en recherche d'une vie et surtout d'un avenir meilleur pour eux et pour leur famille.

Cette mobilisation a aussi permis de conscientiser le peuple et de dénoncer des pratiques discriminatoires et des injustices sociales pratiquées depuis trop longtemps dans ce petit pays. Le relais des informations par la télévision et la radio a été déterminant. La chaîne privée locale et populaire, Canal 10, assurant un service de proximité et de liberté d'expression a été un tremplin extraordinaire pour mettre à bas les masques et afficher la vérité au grand jour. Cela n'a pas été sans mal car les média aussi ont fait l'objet de repression policière au même titre que des manifestants (garde à vue et menaces du directeur de cette petite chaîne).

L'atmosphère sur le pays était tendue à son paroxysme. La population ne souhaitait plus se taire ; la souffrance et le ras le bol devaient s'exprimer, s'extérioriser. Les manifestants : jeunes, vieux, hommes, femmes défilaient par dizaines de milliers dans les rues.

Les grandes surfaces ont été bloquées puis fermées. Il en était de même pour les entreprises puis les administrations. La grève des gérants des stations services renforçait la paralysie du pays.

Les élus ont été vertement critiqués et boudés par la population. Certains demandaient même la démission de certains d'entre eux car ils "estimaient" qu'ils n'avaient pas "su" écouter, répondre et défendre les intérêts des guadeloupéens. Les prochaines élections s'annoncent mal et risque d'être difficiles.

Des réfractaires à la mobilisation appuyés par la presse nationale tentent de dévier les revendications vers le racisme et la xénophobie pour polluer le débat populaire. Mais la grande majorité des guadeloupéens n'étant pas dupe ne rentre pas dans cette fumisterie. Ils savent que le combat porte sur la lutte " kont pwofitasyon" et pour une Guadeloupe meilleure et plus juste.

En parallèle de la mobilisation, la vie s'organise. On revoit des pratiques d'"antan" prônées par les campagnes de communication en faveur du développement durable :

- retour des consommateurs vers les petits commerces de proximité dit "lolos" ;
- organisation de marchés locaux dans les communes avec vente des producteurs (agriculteurs, pécheurs, apiculteurs, éleveurs,...) directement aux consommateurs à des prix défiant toute concurrence et ceci sans intermédiaire; les produits locaux ont le vent en poupe et les portes monnaie sont contents. La population se réapproprie les produits du terroir souvent oubliés dans les supermarchés et les grandes surfaces ;
- la population sujette au "mal bouffe" s'éduque et commence à apprendre à manger autrement à des prix abordables des produits de qualité ;
- la consommation, elle aussi est touchée : les gens ne vont plus qu'à l'essentiel et n'achète plus le futile ;
- les jardins créoles sont remis au goût du jour, Mr et Mme Toulemonde s'improvisent jardiniers ; leurs vertus ainsi que celles des plantes médicinales et du compostage domestique sont vantées.
- les voitures sont laissées aux garages et ne sont utilisées que s'il n'y a pas d'autre alternative : l'automobiliste économise et pollue moins. Vive les modes de déplacements doux : vélo, marche à pied...même les attelages de boeufs dans les zones les plus rurales sont sollicités ;
- les guadeloupéens réapprennent ou simplement prennent le temps d'apprécier leur pays à sa juste valeur.

Au final, cette mobilisation aura permis à certains de changer de mode de consommation et de vie ou en tout cas à l'améliorer dans le sens donné par le principe du développement durable. Espérons que ces changements demeurent…

L'accord Bino, par la suite va être amputé de sa principale substance grâce à l'intervention "efficace" du MEDEF national sur le gouvernement : l'article V qui visait au bout des 3 ans d'accompagnement de l'Etat et des collectivités à convertir cette participation extérieure en charge propre de l'entreprise sur le salaire. Ainsi au bout des 3 ans certains salariés conserveront leur augmentation de salaire et d'autres non. Telle est l'inégalité sociale que cautionne le gouvernement. Diviser pour mieux régner et affaiblir!!!

Les syndicats et les travailleurs n'ont pas encore dit leur dernier mot. Le pays reste en veille sur la suite des évènements. Des ateliers de réflexions et d'actions populaires en lien avec LKP voient le jour un peu partout à travers le pays.

Pour l'instant, les états généraux (Quelle comédie !) bat son plein. Sa publicité fait rage à la télévision, sur le net et la radio. L'Etat en bon commercial tente d'amadouer le peuple. Les élus qui s'étaient tus et cachés pendant la crise, tels des crabes après la pluie sortent de leur trou et posent comme des "people" dans les ateliers et les séminaires des états généraux ; on a même eu droit au passage éclair du ministre Jégo, quelle chance !

La constitution d'une nouvelle société est en marche, les guadeloupéens s'organisent, objectif : créer un avenir meilleur pour les enfants, les femmes et les hommes de Guadeloupe. L'avenir nous dira ce qu'il en adviendra.

Christelle CLAMAN
Source : http://www.lkp-gwa.org

En France on parle du Grenelle et ailleurs ?

Articles de la presse internationale lus sur le site contreinfo.info

Les scientifiques interrogés par le Guardian ne croient plus tenable l'objectif des 2°C de réchauffement 14 avril 2009

Le Guardian a interrogé les spécialistes du climat réunis à l'occasion de la conférence de Copenhague. Sur les 261 réponses reçues, 86% des sondés estiment que l'objectif des 2°C de réchauffement que s'est fixé la communauté internationale ne sera pas respecté, bien que 60% pensent que les moyens techniques et économiques qui permettraient d'y parvenir soient à notre disposition. Ils sont 39% à juger cet objectif d'ores et déjà hors d'atteinte.

Le grand retour de l'économie mixte, par Eric Hobsbawm 10 avril 2009

Le socialisme d'Etat a échoué. Le capitalisme dérégulé s'est effondré. Les deux grands systèmes qui structuraient les conceptions du siècle dernier ont démontré leur incapacité à réaliser leurs promesses. Le moment est venu de réinventer un nouveau modèle, affirme l'historien Eric Hobsbawm. Les sociaux-démocrates qui s'étaient convertis à l'idéologie du marché libre - et dont le New Labour représente le cas le plus caricatural - auront du mal à accomplir le saut conceptuel, tant était forte leur croyance en la théologie libérale, juge-t-il. Mais pour sortir de cette crise comme pour faire face au défi climatique, il sera pourtant nécessaire d'entreprendre rapidement une réorientation des manières de penser et une réévaluation des critères utilisés pour jauger des succès économiques.

Sommet de Copenhague : les six recommandations clés 20 mars 2009

« Les observations récentes confirment que, compte tenu des hauts niveaux d'émissions [des gaz à effet de serre] observés, le pire scénario du GIEC (ou même pire encore) est en train de se réaliser. », avertissent les scientifiques réunis à l'occasion de la récente conférence sur le climat de Copenhague, qui nous mettent du même coup face à nos responsabilités en rappelant qu'« il n'y a aucune excuse à l'inaction. Nous disposons maintenant de suffisamment d'outils et de compétences - économiques, technologiques, comportementales, et de pilotage - pour agir efficacement face au défi du changement climatique. Mais ils doivent être vigoureusement et largement mis en œuvre pour accomplir la transformation sociétale nécessaire à la « décarbonation » des économies ».

Il faut imposer les riches, estime la majorité des populations sondées par l'institut Harris : 22 mars 2009

Un sondage réalisé par l'institut Harris en Europe, aux USA, au Japon et en Chine, montre qu'une importante majorité réclame une augmentation de l'impôt pour les plus riches, avec 56% des britanniques, 65% des espagnols, 62% des américains qui sont de cet avis. Les résultats sont encore plus marqués lorsqu'il s'agit d'évaluer le fossé séparant riches et pauvres, jugé trop important par 76% des espagnols, 85% des français et 87% des allemands.

Une majorité, allant de 51% en France à 77% au Japon, estime que les gouvernements devraient imposer davantage les plus riches.

Dix principes pour préserver le monde des cygnes noirs, Par Nassim Nicholas Taleb, Financial Times, 7 avril 2009

Nassim Nicholas Taleb est l'auteur du « cygne noir », un ouvrage dénonçant le peu de consistance des modèles mathématiques utilisés par la finance structurée qui tablaient sur une distribution normale, gaussienne, indemnes des singularités propres au réel, et incapables de les prendre en compte.

L'aspect prémonitoire de ses avertissements, ignorés à l'époque de la publication de son livre, fait de lui aujourd'hui l'un des oracles, aux côtés de Roubini, dans lesquels Wall Street cherche son salut.

On peut résumer ses principales propositions ainsi : minimiser les risques systémiques induits pour les sociétés par l'apparition de pouvoirs démesurés, se débarrasser des élites qui ont failli, interdire les contrats maximisant le risque et les rémunérations au détriment de la sécurité, ne pas tabler sur l'appréciation des actifs pour assurer la prospérité et, last not least, faire en sorte que cette crise ne soit pas l'occasion d'un rafistolage d'un système à bout de souffle, mais bien l'occasion de bâtir un nouveau modèle.

La crise de légitimité de nos règles de droit

Cette crise met à l'épreuve « la légitimité de notre état de droit », souligne Corinne Lepage dans La Tribune du 14 avril 2009, qui s'inquiète de voir certains délits économiques ignorés dans le même temps que « les autres libertés ne cessent d'être malmenées dans une sorte d'indifférence. » Comment peut-on admettre les régressions dans le fonctionnement des contre-pouvoirs, justice ou médias, et tolérer que des entreprises utilisent l'alibi de la crise pour procéder à des licenciements qui n'ont d'autre raison que de maximiser le profit ? Il est temps de restaurer « les principes qui sont à la base de notre pacte social et républicain, avec le principe d'équité dans la répartition des efforts, quelque soient les types d'efforts demandés ». juge-t-elle.

NICARAGUA : les ravages de l'industrie sucrière

Plus de 3000 morts, 5000 malades, dont certains sont condamnés, un village fantôme, évacué en raison d'une épidémie, des hordes de veuves et d'orphelins, des eaux gravement polluées et un environnement sacrifié... on pourrait presque croire à un scénario de science fiction. Et pourtant, ce bilan est bien réel et il continue d'empirer à l'heure actuelle. Des dizaines de milliers de travailleurs ont donné les meilleures années de leurs vies, se tuant à la tâche dans d'immenses plantations, avant d'être victimes d'une maladie mortelle, l'insuffisance rénale chronique (IRC) causée par les pesticides abondamment utilisés dans les champs de canne à sucre. Face à ce drame, la gigantesque centrale sucrière fait preuve d'une extraordinaire passivité mais elle est directement interpellée par les victimes de ses activités …

Pour en savoir plus et agir : Appel 327 de Réseau Solidarité (Peuples Solidaires)

La grippe porcine : une création des gros élevages industriels ?

Le Mexique assiste à une répétition infernale de l'histoire de la grippe aviaire asiatique, mais à une échelle encore plus tragique. Une fois de plus, la réponse officielle arrive trop tard et entachée de mensonges. Une fois de plus, l'industrie mondiale de la viande est au centre de l'histoire, s'obstinant à nier toute responsabilité, alors que le poids de l'évidence concernant son rôle ne cesse de s'accroître. Cela fait des années que les experts avertissent que le développement des grandes fermes d'élevage industriel en Amérique du Nord a créé un foyer idéal pour que puissent émerger et se répandre de nouvelles souches de grippe extrêmement virulentes …*

Pour en savoir plus : Un système alimentaire qui tue

*Information recueillie sur le site de GRAIN, organisation non gouvernementale internationale (ONG) dont le but est de promouvoir la gestion et l'utilisation durables de la biodiversité agricole fondées sur le contrôle exercé par les populations sur les ressources génétiques et les connaissances locales.

Le baromètre du développement durable

L'association « Cohérence » créée en 1997 et regroupant 117 associations du grand Ouest est à l'origine de ce baromètre qui vise à vulgariser le développement durable en mettant en avant les actions dans les communes. Cela se fait à partir d'un questionnaire sur le développement durable qui comporte 114 questions classées en 4 thèmes :

- Économie (achat durable, responsabilité sociale et environnementale des entreprises, économie sociale et solidaire, emploi et dynamisme du territoire)
- Solidarité (locale et au monde),
- Environnement (économies d'eau et d'énergie, énergies renouvelables, milieu naturel, gestion des déchets, gaz à effet de serre,
- Citoyennetés (démocratie représentative, participative, citoyenne et développement durable).

À découvrir …

Responsabilité sociale des entreprises

Puisque les entreprises multinationales sont à l'origine de violations des droits économiques, sociaux et culturels, les ONG travaillant sur la question se préoccupent de plus en plus des moyens de contrôler leurs agissements. Après le concept de "développement durable", celui de "responsabilité sociale et environnementale des entreprises" (RSE) a le vent en poupe. Il est pourtant nécessaire de distinguer ce qui relève de l'approche novatrice de ce qui a à voir avec l'effet de mode.

Dans nombre de pays du Sud, la simple application de la loi constituerait un progrès important pour les populations. Alors un code de conduite basé sur le volontariat … Dans ces pays, l'existence d'organisations locales (syndicales ou autre) suffisamment puissantes est la condition pour avancer vers le respect des droits économiques et sociaux. Il s'agit donc de renforcer ces organisations, de les aider à émerger. A l'aune de cet objectif, les actions de contrôle et d'interpellation de la société civile occidentale sont d'abord un moyen de soutenir la société civile des pays concernés.

Voir :

- le site : Forum citoyen pour la Responsabilité sociale des entreprises et
- l'article : « La RSE : entre démarche volontaire et contrainte »
- le site de « Observatoire sur la Responsabilité Sociale des Entreprises ».

Et l'ADEME dans tout ça ?

Hold-up international : halte à l'impunité des entreprises !

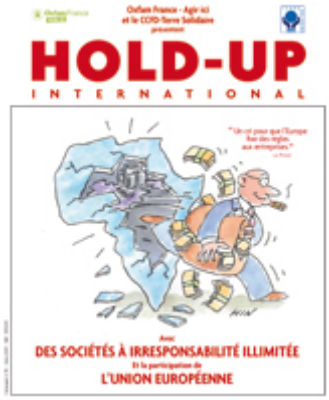

… par des sociétés à irresponsabilité illimitée et la participation de l'union européenne.

Une campagne du CCFD – Terre solidaire et d'Oxfam France – Agir ici dénonce dans une campagne commune, la fraude fiscale des multinationales, soit 125 milliards d'euros qui s'envolent chaque année des pays du Sud vers les paradis fiscaux. Alors que l'aide au développement est en recul tant au niveau mondial qu'aux niveaux européens et français, les pays du sud voient chaque année disparaître de leur économie presque dix fois la valeur des fonds qu'ils reçoivent chaque année en aide internationale. La fraude fiscale des entreprises multinationales est responsable à elle seule de plus de la moitié de la fuite des capitaux.

Écrivez au Président de la république Française Nicolas Sarkozy pour qu'il mette tout en œuvre afin d'obtenir de la Commission Européenne une régulation des entreprises à travers plusieurs mesures.

Les fonds spéculatifs s'attaquent à l'agriculture

Après avoir provoqué la crise financière, les fonds spéculatifs commencent à s'intéresser au foncier. Du Brésil à l'Indonésie, de Madagascar à l'Ukraine, ils accaparent des millions d'hectares, aux côtés de multinationales ou d'États fortunés en manque de terrains à cultiver. La course à l'accaparement des terres semble lancée. Les petits paysans expropriés et les communautés autochtones réprimées sont les premiers à en subir les conséquences. Et demain ?

La course à l'acquisition de vastes surfaces de terres cultivables lancée par des États, des multinationales et, depuis quelques mois, des fonds spéculatifs alarme les organisations paysannes et non gouvernementales. L'ONG Grain (pour Genetic Resources Action International <http://www.grain.org/accueil/>), basée à Barcelone, a ainsi mis en place une veille mondiale quotidienne et un blog <http://farmlandgrab.blogspot.com> recensant les articles de presse publiés sur ce sujet.

Lire l'article sur bastamag.net.

Appel à la récupération des biens communs*

** Manifeste, lancé au Forum Social Mondial de 2009, pour la récupération et la mise en commun des biens de l'humanité et de la planète, présents et à venir, afin que leur gestion soit assumée dans une démarche participative et collaborative par les personnes et les communautés concernées et à l'échelle de l'humanité dans la perspective d'un monde soutenable.*

La privatisation et la marchandisation des éléments vitaux pour l'humanité et pour la planète, sont plus fortes que jamais. Après l'exploitation des ressources naturelles et du travail humain, ce processus s'accélère et s'étend aux connaissances, aux cultures, à la santé, à l'éducation, aux communications, au patrimoine génétique, au vivant et à ses modifications. Le bien-être de tous et la préservation de la Terre sont sacrifiés au profit financier à court terme de quelques-uns. … Lire la suite

Bois illégal : la France s'oppose à un renforcement des contrôles

Déforestation en Amazonie | Anapu, Etat du Para, Brésil | 10/09/2008 | © Paulo Fridman/Corbis

Alors que ¼ des importations de bois de l'UE seraient d'origine illégale (39% pour la France), les eurodéputés ont voté le 22 avril 2009 en faveur d'une réglementation plus stricte pour mettre fin aux importations de bois illégal en Europe. Ce texte prévoit notamment :

- une meilleure traçabilité des importations de bois en Europe ;
- des sanctions renforcées pour les contrevenants.

Mais dans une note des services de François Fillon, la France avait demandé aux députés européens de ne pas voter « un dispositif trop lourd », « totalement prohibitif ».

Voir : Une loi contre le bois illégal ; Bois illégal : la France s'oppose à un renforcement des contrôles.

DOSSIER

Mai 2008

Congrès SNE de Lamoura

Du 25 au 29 mai 2008 le SNE s'est réuni en congrès (pour sa 13ème édition) à LAMOURA petite ville du Jura.

Une centaine de militants issus notamment du MEEDDAT, des DIREN et DREAL, des Parcs Nationaux, des Agences de l'Eau, de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), du Conservatoire du Litoral et de l'ADEME se sont retrouvés pour une semaine de travail intense.

Comme à chaque congrès, pour alimenter notre réflexion, nous avions des invités :

- Gérard ASCHIERI secrétaire général de la FSU,
- Le SYGMA et Sup Equip, deux syndicats présents au sein du personnel du MEEDDAT et affiliés tous deux à la FSU.

Qu'est-ce qu'un congrès pour un syndicat?

Dans ses statuts, le SNE prévoit de se réunir tous les 3 ans en congrès. C'est un moment intense d'échanges et de réflexion entre les adhérents du syndicat. Le congrès est l'occasion :

- ➔ De faire le bilan des actions du syndicat réalisées depuis le dernier congrès,
- ➔ de mobiliser l'ensemble des adhérents sur les orientations du syndicat pour les trois années à venir.

Dans un premier temps, le Conseil National (Le Parlement du SNE) rédige un projet de résolution ? Ce projet est envoyé à tous les adhérents qui en discutent au sein de leur section qui propose des amendements.

Une commission les examine, vérifie leur cohérence, leur opportunité, leur conformité avec les statuts du syndicat afin de les intégrer ou non dans le projet de résolution. Le congrès débat sur le projet et l'amende.

Les délégués des sections votent la résolution finale qui sera le guide de la politique et des orientations essentielles du syndicat pour les 3 années à venir.

En dehors des discussions sur la résolution, le congrès se constitue en groupes de travail sur des sujets d'actualité. Le résultat de leur travail peut éventuellement être intégré dans la résolution finale ou faire l'objet du travail d'une commission mise en place à la suite du congrès.

Enfin le congrès élit le Conseil National qui dirigera le syndicat pour 3 ans.

Le contexte du congrès de LAMOURA

Ce congrès revêtait une grande importance en raison d'un contexte très particulier lié à :

- ➢ la création du MEEDDAT par fusion de l'ex petit ministère chargé de l'environnement avec le gros ministère chargé de l'équipement ;
- ➢ la mise en route de la RGPP ;
- ➢ la remise en cause par le gouvernement, au nom du libéralisme, de notre modèle social (retraite, sécu...) ;
- ➢ la perte générale de pouvoir d'achat.

Deux grands axes ont sous tendu ce congrès:

- Concilier la défense des intérêts des salariés et de leurs conditions de travail tout en proposant une réflexion sur les structures et les missions d'un service public de l'environnement.
- Poser la question de la construction de la FSU au sein du MEEDDAT avec nos camarades du SUP'équip et du SYGMA (syndicat général du ministère de l'agriculture) en tenant compte de tous les échelons locaux (DREAL, DDEA, établissements sous tutelle…)

La résolution est le socle sur lequel le SNE va s'appuyer pour mener ses actions à venir.

- Elle représente la vision des adhérents du SNE sur le monde de l'environnement;
- Elle présente un projet de service public de l'environnement en pleine actualité de construction du MEEDDAT, de réforme de la fonction publique et des suites du Grenelle de l'environnement ;
- Elle définit les moyens d'action du syndicat pour les 3 ans à venir.

LES GRAND POINTS DE LA RÉSOLUTION

1 Environnement et société

Ne pas confondre les termes « développement » et « durable » avec « croissance » et « illimitée »

En tant qu'organisation syndicale, le SNE revendique une mondialisation fondée sur les droits de l'homme et un développement durable et solidaire. Les dégâts causés par le modèle actuel de mondialisation sont d'ordre humain, social, économique et environnemental voire culturel :

- Mise en concurrence des peuples
- Nivellement par le bas des systèmes sociaux, élargissement de la pauvreté,
- Dégradation de l'environnement et épuisement des ressources.
- Tout cela dans une seule logique: celle du profit.

Quel développement durable pour demain:

La définition donnée au sommet de RIO du développement durable comme le mode de développement qui doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs est la seule voie qui permet de concilier les dimensions sociales, économiques et écologiques à condition que les termes « développement » et « durable » ne soient pas confondus avec « croissance » et « illimitée ».

Il faudra veiller à ne pas perturber les équilibres écologiques par un développement anarchique, et à remettre l'humain devant les profits.

Vivre et consommer autrement

En finir avec l'accaparement des ressources naturelles et énergétiques par une minorité de privilégiés.

En finir avec l'accaparement des ressources naturelles et énergétiques par une minorité de privilégiés. Réduire fortement nos consommations d'énergie et de matières premières qui conduisent à la dégradation de l'environnement, consommer des produits du commerce équitable ou de l'agriculture biologique sont des orientations fortes pour préserver nos ressources et les écosystèmes. Tels sont les comportements à promouvoir.

Chaque citoyen devra s'interroger sur les conséquences de ses actes cumulés, retrouver une certaine éthique, penser globalement et agir localement.

Le SNE veillera à ce que les politiques environnementales aillent dans ce sens :

- Considérer l'eau comme patrimoine mondial de l'humanité et veiller à sa juste répartition dans le monde et à la sauvegarde des milieux aquatiques, gage de la préservation de la ressource.
- L'état doit se montrer garant de la préservation de la biodiversité. le SNE exige la poursuite de la politique de développement des aires protégées et le renforcement des moyens qui leur sont affectés. Les outils juridiques et réglementaires doivent être réellement appliqués et améliorés en faveur de la préservation de la diversité biologique.
- La protection des sols, sites industriels ou production agricole nécessite une plus large information du public sur l'état des sols; que le principe de précaution soit appliqué quand à l'utilisation de certaines productions (OGM)
- Favoriser le développement des énergies renouvelables, développer l'efficacité énergétique et réduire ses consommations d'énergie doit être une priorité en particulier en lien avec l'aménagement du territoire (politique de transport, télé travail, expansion urbaine)
- Enfin renforcer la politique de gestion des déchets avec pour objectif principal de réduire la quantité et la toxicité des déchets. Les mesures actuelles sont nettement insuffisantes puisque la production de déchets ne cesse de croître.
- Mettre en place des politiques d'information sur les risques électromagnétiques causés par les technologies sans fils. Que les recherches dans ce domaine soient rapidement amplifiées.
- Rendre accessible à tous les publics, comme le prévoit la loi, toutes les informations sur les activités, les produits et les aménagements ayant un impact sur l'environnement.
- Enfin impliquer les citoyens dans les choix environnementaux par la recherche, la diffusion des connaissances afin de rendre la société civile acteur à part entière au même niveau que les pôles économique et politique.

Rendre la société civile acteur à part entière au même niveau que les pôles économique et politique

2 Quel service public de l'environnement

Le service public de l'environnement est assuré conjointement par les services et établissements publics de l'état et ceux des collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux et collectivités locales).

La mise en place du MEEDDAT a mis fin à l'existence d'un ministère de l'environnement de plein exercice revendiqué par le SNE. Ce choix n'a de sens que si le nouveau ministère est doté de tous les leviers permettant d'obtenir une meilleure prise en compte de l'environnement dans l'ensemble des politiques publiques. Cependant, on constate que certains domaines à fort impact environnemental (agricole, maritime et littoral) restent en dehors du champ de compétence du MEEDDAT. La logique voudrait pourtant que ces domaines lui soient rattachés.

Certains domaines à fort impact environnemental - agricole, maritime et littoral - restent en dehors du champ de compétence du MEEDDAT

Pour être efficaces, les missions du service public de l'environnement doivent être lisibles tant pour les agents qui accomplissent ces missions que pour les citoyens :

- identifier des pôles de compétence
- garantir des principes dans l'organisation régionale et départementale afin d'éviter les conflits d'intérêt.
- rendre visible la place des opérateurs publics de l'état au sein du service public de l'environnement
- Assurer une réelle place pour les associations de protection de l'environnement qui travaillent sur des commandes de l'état et dont les

salariés ne bénéficient pas toujours d'une reconnaissance et d'une rémunération à hauteur de leurs compétences.

- Pallier au manque de reconnaissance des personnels travaillant dans les disciplines environnementales,
- Améliorer les compétences de ces personnels au sein des services de l'état,
- Reconnaître les métiers (répertoire des métiers établi en DIREN) et les statuts en particulier pour les corps B et C de l'environnement
- Développer une culture commune environnementale au sein du MEEDDAT afin d'avoir une vision partagée, seule garante de la réussite de ce ministère.

Le SNE sera vigilent sur tous ces points et interviendra si nécessaire surtout que la mise en place de la RGPP risque fort de mettre à mal tout le service public.

3 La place du SNE dans la FSU

Le SNE s'inscrit dans le syndicalisme porté par la FSU : un syndicalisme de militants représentant ses adhérents.

Il se bat pour la défense des personnels au quotidien contre toutes formes d'inégalité ou d'exclusion et pour la défense des droits sociaux. Le SNE avec la FSU continue de proposer des solutions alternatives dans les grands champs de revendication, retraite, éducation, emploi, culture... dans l'intérêt général; Le SNE estime que l'action syndicale n'est pas encore assez impliquée dans le mouvement alter mondialiste et que l'action syndicale ne peut se limiter aux frontières nationales compte tenu des enjeux de la mondialisation. Le SNE soutient la démarche de la FSU pour adhérer à la confédération européenne des syndicats et à la confédération syndicale internationale

Le SNE estime que l'action syndicale n'est pas encore assez impliquée dans le mouvement altermondialiste

Le SNE est entré à la FSU en 2004 et s'est impliqué dans les différentes instances tant nationales que régionales ou départementales là ou il est présent.

La représentation du SNE sera renforcée au cours des années à venir de manière à être mieux représenté dans les instances délibératives et à participer plus activement aux différents groupes de réflexion et d'échanges permettant d'élaborer des positions revendicatives de la FSU.

Depuis la création du MEEDDAT, des rapprochements sont en cours avec les autres syndicats issus des différents établissements et ministères qui ont fusionné au sein du MEEDDAT.

Par ailleurs le SNE cherche à nouer des relations avec des organisations syndicales européennes œuvrant dans le domaine de l'environnement.

4 Organisation du SNE priorités et moyens d'action

L'identité du SNE réside dans l'équilibre entre son implication dans la construction d'un service public de l'environnement et son engagement constant pour la défense collective et individuelle des personnels qu'ils soient de statut public ou privé. Défendre les salariés c'est aussi défendre nos métiers et nos missions.

Pour les trois ans à venir, le SNE a reconduit les trois commissions prévues par les statuts : Action revendicative, Politique de l'environnement et Formation information.

Chacune de ces commissions met en place des groupes de travail.

Les priorités définies par le congrès sont les suivantes : Information et communication, Syndicalisation, Soutien juridique et Accueil des retraités.

Pour mener à bien sa politique, le SNE met en oeuvre les moyens suivants:

- Mobilisation de ses adhérents
- Travail commun avec les autres syndicats de la FSU dont les champs recoupent ceux du SNE,
- Mobilisation des moyens financiers apportés par les cotisations des adhérents.

Pour protéger les salariés en cas de crise il faut mettre en place une protection sociale dont on a fait l'économie jusqu'à ce jour.

L'après congrès

Après une semaine de travail au cœur du Jura, paysage magnifique, chacun est reparti conforté dans ses projets. Un nouveau conseil national étoffé et renouvelé en partie a été élu. Il a en charge le fonctionnement du SNE pendant ces trois années.

Le travail s'annonce difficile, lors de ce congrès, nous n'avions pas encore sombré, du moins officiellement, dans la crise économique et sociale.

Les syndicats vont être particulièrement sollicités avec l'actualité qui se déchaîne :

- **Les attaques contre les salariés se multiplient:**
- **De nombreux licenciements se profilent à l'horizon dans tous les secteurs d'activité. Les services publics sont largement concernés par les réductions d'effectifs - RGPP oblige.**
- **La remise en cause de notre politique de protection sociale ne peut qu'aggraver la pauvreté et la précarité. Pour protéger les salariés en cas de crise il faut mettre en place une protection sociale dont on a fait l'économie jusqu'à ce jour.**

Les motifs de lutte ne vont pas manquer dans les semaines et les mois à venir. Fidèles à la résolution du congrès de LAMOURA, les militants du SNE seront présents pour défendre leurs valeurs et vos intérêts de salariés et citoyens.

Vous vous retrouvez dans certaines de nos idées ou de nos revendications, n'hésitez pas à prendre contact avec nos représentants pour en parler.

Vous êtes curieux de nature ? Le texte complet de notre résolution est sur notre site Internet : http://www.sne-fsu.org/sne/spip

Syndicat national de l'environnement
Section ADEME

Rencontre SNE-FSU / M. Philippe VAN DE MAELE

Lundi 6 avril 2009

Présentation de l'approche, des actions du SNE et

⇨ Quelques réactions de notre président en séance.

Présents : Claire BONNEVILLE, déléguée syndicale, DR Rhône-Alpes, communication
Didier CHÉREL, secrétaire de section, élu CE, Valbonne, énergie bâtiments
Ruven GONZALEZ, délégué syndical, DR Centre, contractualisation régionale
Denis MAZAUD, représentant syndical au CE, Angers, déchets organiques

Notre établissement est riche de plus de 1000 salarié(e)s qui œuvrent au quotidien dans des métiers exaltants et passionnants au cœur du développement durable et tout particulièrement de la maîtrise de l'énergie dont les enjeux «changement climatique» constituent un défi majeur pour l'avenir.

Présentation rapide du SNE – FSU

2è syndicat à l'ADEME, le SNE- FSU compte :

2 élus au CA, 3 titulaires + 3 suppléants au CE, 3 titulaires + 4 suppléants DP

Le SNE offre une très bonne représentation des salariés avec le respect de la parité et des élus sur tous les sites centraux mais aussi dans les délégations régionales (près de la moitié du personnel) souvent oubliées.

Un syndicat ouvert à la négociation et qui s'engage

Le SNE- FSU est le seul syndicat ayant signé les principaux accords d'entreprise de l'ADEME

- **Convention de travail (signée par Pt, FO et SNE- FSU)**

C'est le texte majeur qui régit les règles de fonctionnement de l'ADEME aussi bien globalement qu'au quotidien.

Le point faible est l'obsolescence de la partie « classifications » des métiers. Le SNE souhaite la mise à jour périodique de cette classification.

⇨ Le président a noté l'idée de revoir la classification des métiers.

- **Accord ARTT 2000 (signé par Pt, SNE- FSU et CFDT)**

Ce texte, bien au-delà de la réduction du temps de travail, aménage le temps à l'ADEME et règle l'usage du temps partiel, de la récupération d'heures et des comptes épargne temps.

Il a répondu à l'attente des salarié(e)s : disposer de suffisamment de temps libre et favoriser l'emploi même si la compensation n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

Un avenant a été négocié afin notamment d'améliorer l'usage du compte épargne temps dans l'intérêt du bon fonctionnement de l'entreprise et des salariés.

- **Accord pluriannuel de rattrapage des salaires 2006 – 2009 (signé par Pt, SNE-FSU et CFDT)**

Si nous avons signé les accords annuels 2006 et 2008. En revanche, en 2007, la Direction a mis en œuvre des modalités complémentaires rompant le fragile équilibre obtenu notamment entre mesures générales et mesures individuelles. De ce fait le SNE n'a pas signé l'accord 2007 soutenu par un seul syndicat.

La situation d'une catégorie de personnel reste à régler, celle des fonctions supports inférieurs à bac+2. C'est la seule catégorie pour laquelle la direction n'a pas appliqué le principe, inscrit dans notre convention de travail, de niveau d'étude ou expérience professionnelle équivalente.

Le SNE restera vigilant à la bonne application de la quatrième année de l'accord.

Le SNE regrette qu'en 2007 et 2008, nos présidentes ne se soient mobilisées pour le versement de la prime de 500 € alors que 300 k€ du budget salaires ont été annulés en DM de l'EPRD 07 et que la plupart des établissements publics sous tutelle du Ministère en charge de l'environnement ont finalement pu l'obtenir.

- **Accord formation 2006**

Le SNE a signé l'accord et préside la commission formation professionnelle et emploi depuis 5 ans.

- **Accord égalité professionnelle 2007**

Le SNE a signé l'accord.

Pour ce qui concerne l'emploi des handicapés à l'ADEME : malgré le récent accord égalité professionnelle, le SNE a une forte attente face à un affichage de la direction qui n'a pas été suivi de faits. Au-delà du discours, la plupart des engagements ont pris du retard. L'accord a été peu suivi d'effets. C'était une de nos craintes.

Les disparités salariales (ou de carrière) hommes / femmes, pour nous, existent comme dans toute entreprise. Plus de 18 mois après la signature de l'accord, ce point n'avance pas si ce n'est sur la part d'encadrants féminins mais qui reste marginale.

Le dernière étude en matière de rémunération à l'ADEME estime à 5% le retard de salaire des personnes ayant débuté leur carrière par un contrat précaire. Cette situation sera à régulariser lors de la prochaine négociation salariale.

Enfin nous insistions sur nos attentes de transparence en matière de mesures salariales individuelles.

- **Accord assurance santé et prévoyance 2007**

Le SNE a signé l'accord. Nous sommes satisfaits du travail mené malgré les compromis nécessaires et la mise en œuvre par Mornay Mutuelle qui montre des insuffisances.

Conclusion sur les accords d'entreprise

Le SNE reste très ouvert à la négociation à l'ADEME : cela se concrétise par la signature des accords majeurs qui ont eu une influence forte sur la vie au quotidien des salarié(e)s.

Seuls bémols, les accords salariaux comme en 2007 où le SNE n'a pas accepté le refus de la direction de rechercher un équilibre de répartition comme en 2006. A noter que nous ne remettions pas en cause le niveau global de progression annuelle mais l'injustice de son mode de répartition.

Souffrance au travail

De nombreux indices montrent que les risques psychosociaux, surcharge de travail, souffrance et stress, se sont développés à l'ADEME.

⇨ Le président a tenu à pointer la responsabilité personnelle de chacun dans l'émergence d'une souffrance au travail à côté de la responsabilité collective de l'agence.

Les examens des bilans du CHSCT ont été l'occasion de noter la préoccupation à la fois des médecins du travail, de l'assistante sociale et des élus : « Difficultés dans l'organisation du travail ; mal être au travail ; conflits ; désintérêt ; management défaillant » ; « Charge forte de travail ; tensions relationnelles » ; « charge mentale importante » ; « niveau de stress important »

L'enquête menée par la direction en 2008 confirme une situation très préoccupante pour au moins 5% des salariés à l'ADEME.

Il devient urgent de prendre des mesures curatives et de prévention pour anticiper une altération de la santé des salariés :

- Un groupe de travail est nécessaire. Il doit être possible de l'engager de façon concertée entre tous les acteurs et instances concernés ;
- Et pourquoi ne pas intégrer dans l'entretien individuel une question là-dessus ?
- La lutte contre la surcharge de travail et le stress doivent faire partie des actions prioritaires du plan de prévention des risques professionnels ;
- Plus globalement, il est urgent que la Direction s'empare de ce sujet et mette en place, dès cette année, un plan d'action dans le cadre du plan de management notamment en s'appuyant sur la fiche type de l'INRS;
- Une instance de médiation neutre doit être également mise en place.

Cette situation se répercute aussi sur la disponibilité syndicale ! Il ne faut pas laisser notre établissement se déshumaniser petit à petit.

⇨ Le président a estimé que ce sujet avait pris une ampleur étonnante à l'ADEME, qu'on l'avait pris à bras le corps et qu'il fallait maintenant laisser le CHSCT travailler avant de prendre des décisions sur la base de ses recommandations.

Recrutements insuffisants et mal répartis

2009 verra nos missions augmenter considérablement avec la mise en œuvre de plusieurs actions issues du Grenelle de l'Environnement : fonds démonstrateurs et chaleur, plans déchets et bruit et communication du ministère sur le Grenelle. Ses missions viennent s'ajouter aux traditionnelles sans les moyens humains suffisants alors que de trop nombreux salariés se trouve déjà en surcharge de travail.

Au-delà, nous vous demandons d'intervenir pour rééquilibrer ces maigres dotations notamment pour que les délégations régionales ne soient pas les parents pauvres de l'opération avec seulement des postes précaires MAD et pour que soient créés pour l'ADEME une trentaine de postes d'assistant et gestionnaire. Qui peut croire que l'ADEME respectera ses engagements vis-à-vis des tutelles et du Grenelle sans aucun soutien en terme d'assistance et de gestion. De même deux des principales cibles du Grenelle (Energie des Bâtiments et transports) ne se voient attribuées, en renfort des équipes sur Valbonne, aucun des nombreux postes communication).

Il est encore temps de corriger les répartitions.

⇨ Pour le président, la mobilité ne devrait pas faire peur. Elle est une bonne chose. Il est partisan de la favoriser.

Stratégie régionale : nous avons besoin qu'elle soit forte

La force, la pertinence, l'efficacité et la reconnaissance aujourd'hui de l'ADEME doivent beaucoup à notre positionnement stratégique, moitié des salariés en sites centraux et moitié dans les délégations régionales. Cette organisation originale a permis jusqu'ici aussi bien de relayer sur les territoires les messages et engagements nationaux, que de faire remonter les attentes et besoins locaux.

Cet équilibre doit être préservé. L'ADEME doit rester un interlocuteur fort dans les régions. Le partenariat avec les Conseils régionaux doit nous permettre de rester un interlocuteur crédible, avec des moyens humains et financiers au moins équivalents à ceux de nos partenaires pour développer les politiques territoriales, mais aussi des moyens propres pour développer les politiques nationales et internationales.

La stratégie régionale de l'ADEME est à la traîne. Une des conséquences de cette faiblesse chronique en est la décision du CMPP du 11 juin 2008 et la demande de modification de l'organisation de l'ADEME en région avec des préfets de région qui deviennent délégués territoriaux. Il apparaît «qu'une mise sous tutelle préfectorale des actions de l'ADEME sur le territoire» non seulement serait incohérente avec notre statut d'EPIC mais irait à l'encontre :

- de l'efficacité des actions nécessaires à la mise en oeuvre du **Grenelle** de l'environnement ;
- du rôle **précurseur** que l'ADEME a toujours joué ;
- de la **synergie entre services nationaux et délégations régionales**, qui alimente notre expertise technique autant qu'organisationnelle, reconnue par nos partenaires (collectivités locales et territoriales, entreprises, associations...).
- de la **synergie** que les **Délégations Régionales** ont mis en place avec les **Régions** et **Départements** (les DR se situant jusqu'à présent en dehors des éventuels conflits politiques entre l'État et les collectivités territoriales).

Cette situation ainsi que la convention cadre relative à l'organisation de la collaboration entre le MEEDDAT et l'ADEME ne font malheureusement que conforter nos craintes sur l'avenir de l'ADEME, le maintien de sa neutralité, de son intégrité et de sa spécificité.

Ces projets auront pour conséquences :

- **Une perte de l'autonomie de l'ADEME** vis-à-vis du MEEDDAT et des Préfets de région ;
- **La scission de l'ADEME** et intégration de fait des Délégations aux services déconcentrés de l'État ;
- **La disparition de la neutralité** et du lien privilégié entre l'ADEME et les collectivités.

C'est pourquoi, nous renouvelons notre demande (conformément à la motion du CE du 16/12/08) **pour que vous interveniez auprès des Ministres de tutelle et du gouvernement afin qu'ils renoncent à ce projet. L'avis défavorable sur ce projet de décret par le Conseil d'Etat conforte notre approche.**

Il nous semble important de reformuler une stratégie régionale avec un véritable plan d'action qui reconnaisse notre expertise territoriale.

- ⇨ Pour le président, nous sommes dans un changement de société lourd. D'autres travaillent maintenant sur nos sujets.
- ⇨ L'ADEME doit conserver son expertise, son indépendance. On n'a pas d'ordre à recevoir des DREAL.
- ⇨ La nomination des préfets comme délégués régionaux ne l'inquiète pas du tout. Il faut trouver un mode de fonctionnement avec eux.

Dom-Tom

Le CE et la Commission politique économique et sociale du CE ont indiqué à plusieurs reprises leur attachement à une politique volontariste de l'ADEME en outre-mer, tant en terme de missions que de la politique ressources humaines. Cela concerne bien sûr les régions d'outre-mer, les représentations territoriales (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, St-Pierre et Miquelon), les territoires non encore couverts par une représentation territoriale (Mayotte, St-Martin-St-Barthélémy, Wallis et Futuna), mais également le siège avec la création d'un service ou d'une cellule Dom-Tom.

Il est nécessaire de revoir la place des VCAT à l'ADEME et d'envisager des embauches de CDI en remplacement.

Enfin, il sera nécessaire d'étendre aux DR concernées les récents accords territoriaux sur les salaires et le pouvoir d'achat.

Agir au quotidien à l'ADEME pour l'environnement

Le SNE ne se limite pas à un champ de revendications sur l'emploi, les salaires et le fonctionnement de l'établissement. Notre syndicat a fait valoir la nécessité pour l'ADEME d'aller au-delà du discours sur toutes les thématiques qui la concernent. Ceci peut se regrouper sous le thème du développement durable. Nous comptons avoir un écho plus favorable auprès de vous afin de renforcer la crédibilité de l'Agence et de ses représentants sur le terrain.

Le SNE est force de propositions, avec **des attentes au cœur du développement durable** : environnementales, économiques et sociales.

- Pour une organisation de l'ADEME plus opérationnelle. Ces dernières années ont été marquées par la prise de conscience du réchauffement de la planète et ses conséquences sur le changement climatique. Durant la même période, la raréfaction des énergies fossiles à notamment provoqué des variations très importantes des coûts avec le fameux dépassement de 100 $ le baril de pétrole. Ce contexte nous incite à proposer une réflexion sur des regroupements plus opérationnels notamment sur les missions bâtiments et énergies renouvelables et sur la lisibilité de la Direction Clients en interne et en externe. D'autres mesures adaptatives d'organisation peuvent être envisagées.
- Pour l'environnement également, il serait bon que notre agence soit, sinon exemplaire, au moins cohérente entre ses missions et ses pratiques. Pour ce qui concerne les bâtiments du siège de l'ADEME à Angers, nous ne pouvons que déplorer la mauvaise gestion de ce dossier. Les conditions de travail des salariés angevins ont été déplorables.

  Le SNE n'a eu de cesse de réclamer un choix énergétique sérieux qui nous engage pour les 20 prochaines années. La décision pour une énergie de base d'origine fossile (gaz) a été prise sans même consulter nos experts maison (notamment sur une proposition de chaufferie bois), et sans réaliser une étude sérieuse sur le temps de retour d'un tel projet. Cette décision enlèvera à l'avenir une bonne partie de notre crédibilité auprès de nos partenaires.

  Nous vous demandons de mettre en place les moyens nécessaires pour modifier ce projet qui devra être exemplaire, marquant ainsi votre détermination à agir vers l'avenir et non le passé.

Gouvernance

La qualité du dialogue social à l'ADEME est à géométrie variable. Nous apprécions la prise en compte de nos avis sur certains sujets en CE, la disponibilité pour fournir des informations, des documents hors du cadre réglementaire strict. Nous avons apprécié l'aide de la direction pour l'organisation à Lyon de nos premières rencontres des représentants du personnel. Cependant, certains dossiers traduisent encore un manque de confiance vis-à-vis de la représentation

sociale (indifférence dans les faits pendant des années de la direction à la demande répétée d'avancer sur le dossier « handicapés », refus prolongé d'entendre le constat des représentants du personnel sur l'émergence inquiétante du stress au sein du personnel, refus obstiné d'examiner sérieusement le scénario « bois énergie » pour le chauffage du bâtiment d'Angers, non-prise en compte des remarques des représentants du personnel sur les incohérences la RGPP, etc.).

Nous rappelons notre volonté de participer activement à construire un climat propice à relever les défis de la mise en œuvre nationale d'une réelle politique de développement durable, de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le changement climatique. Il nous semble important que la direction renouvelle sa conception du dialogue et intègre mieux le principe de bonne gouvernance.

Le SNE est et restera mobilisé et impliqué dans la vie de l'établissement et la réalisation de nos missions.